

BUDGET PRIMITIF 2015, CHOISIR POUR NE PAS SUBIR

PERSPECTIVE C'est un budget sous contrainte financière forte qu'ont adopté, en avril dernier, les élus du Marsan Agglo. Compte tenu de la réduction drastique et inédite des dotations de l'État (-633 000 € attendus pour cette année et -2M€ en 2017), la période s'avère délicate, mais pas sclérosante.

19 M€

Ce sont les dépenses d'équipement (travaux) prévues au budget 2015.

Il permet de financer des actions dans des domaines aussi essentiels que le développement économique, les déplacements et le logement social, la préservation de l'environnement, les travaux de voirie et d'embellissement des communes, la culture, le tourisme...

337€

C'est la somme dépensée, par habitant, en investissement

DES MARGES DE MANŒUVRE

S'inscrire dans une logique d'économie et de rationalisation des dépenses passe aussi par un certain nombre d'actions concrètes comme la mutualisation des services, afin de trouver des économies d'échelle tout en préservant, voire en améliorant, le service aux habitants. Les élus et les agents municipaux et communautaires mènent actuellement ce vaste chantier qui prendra forme à partir de juillet prochain. D'ici là, une nouvelle organisation sera mise en œuvre, basée sur le regroupement de plusieurs services de Mont de Marsan et de l'Agglomération et sur le transfert, à la structure intercommunale, des compétences politique de la Ville et Éducation (écoles, centres de loisirs et restauration) sans entraîner de changement pour les enfants et leurs parents.

INTERVIEW d'Hervé Bayard, vice-président chargé des finances et de la stratégie budgétaire au Marsan Agglomération.



Quelles contraintes pèsent sur ce budget ?

Le budget 2015 doit faire face à une baisse historique des dotations aux collectivités, - 633 000 euros, ce qui représente une baisse de 12 % de cette ressource primordiale pour Le Marsan Agglo. Dans le même temps, certaines activités nécessitent d'être soutenues activement comme les actions sociales avec une subvention versée au CIAS de 1 450 000 euros et la politique en faveur des transports en commun, avec pour la 1^{ère} fois une subvention au budget transport de 400 000 euros.

Comment parviendrez-vous à préserver la capacité d'action de l'Agglo en cette période difficile ?

En continuant à faire des efforts sur les dépenses de fonctionnement (dépenses d'énergie et d'entretien des bâtiments, charges de personnel) tout en gardant la même qualité de service rendu aux citoyens.

En mutualisant les services entre collectivités, nous pouvons aussi réaliser des économies à moyen terme (voir encadré ci-contre). Mais ce travail reste insuffisant pour maintenir une capacité d'investissement tout en maintenant notre effort de solidarité envers les communes, via notamment la Dotation de Solidarité Communale. Aussi nous n'avons pas d'autres choix, dans l'immédiat, que d'augmenter légèrement nos taux d'impositions. Cela dans le but d'assurer le fonctionnement de nos services et d'accomplir pleinement nos missions, tout en préservant l'avenir et en continuant d'investir. La proposition de hausse de 3 %, portée sur la fiscalité des ménages uniquement, permet de dégager 250 000 euros de recettes supplémentaires. Cette décision correspond à

une hausse de 1 à 3 euros par mois, par ménage. Il faut savoir que depuis la création de la communauté d'agglomération en 1999, les taux de fiscalité n'avaient jamais bougé. Nous avons dû dégager des marges de manœuvre pour, à terme, choisir et non subir.

Où des économies seront-elles faites ?

Je serais tenté de vous dire partout car tous les postes de dépenses font l'objet de notre part de la même réflexion. Est-ce une dépense indispensable au bon fonctionnement de nos services ? Existe-t-il une autre solution tout aussi efficace qui coûte moins cher ?

Ce sont des questions que nous nous posons avec les chefs de service chaque jour. Dès notre élection, nous avons créé un groupe de travail dont la mission est d'étudier toutes les pistes d'économies possibles. Nous avons ainsi repensé notre façon d'acheter pour être encore plus efficace en la matière.

Les élus communautaires ont débattu des orientations budgétaires en février, quels en sont les principaux axes ?

Nous maintenons un niveau important d'investissement - et c'est la vocation de la communauté d'agglomération - pour renforcer l'attractivité du territoire (participation au financement de la LGV, travaux de la gare multimodale, acquisitions foncières...) et offrir à nos concitoyens des équipements dignes d'une agglomération telle que la nôtre (Bd Nord, programme voirie, travaux d'accessibilité...). D'autres dépenses importantes concernent les aides que l'Agglo octroie pour la construction et la rénovation de logements ou encore la subvention au CIAS dont les services à la population (EHPAD, repas et soins à domicile) sont primordiaux. Ne perdons pas de vue

non plus que baisser notre investissement aurait un impact négatif majeur sur le tissu économique local.

En conclusion ?

Au sein de la commission Finances, nous avons défini des objectifs financiers pour la fin de mandat. De cette façon, nous disposons d'un cap : avoir une situation financière à l'horizon 2020 aussi satisfaisante que maintenant.

Comment l'agglomération finance son budget ?

■ **Les contributions de l'État: 6,4 M€**
L'État verse à l'agglomération une dotation globale de fonctionnement ainsi que des aides et compensations.

■ **Les impôts et taxes: 22,9 M€**
dont 6,9 M€ de contribution économique territoriale payée par les entreprises du Marsan Agglomération.

■ **Le versement transports: 2,7 M€**
(exclusivement affecté au réseau de transports). Payé par les entreprises et les collectivités de plus de 9 salariés. Permet de développer le transport public.

■ **Les partenaires: 0,5 M€**
Le Marsan sollicite des subventions auprès de différents partenaires pour certaines de ses actions: Région, Département, Union Européenne...

■ **Les produits d'exploitation: 0,6 M€**
Abonnements à la saison culturelle, fourrière.

■ **L'emprunt: 15 M€**
Vient en complément des ressources propres de l'agglomération pour le financement d'investissements lourds et de grands chantiers.

Compte administratif 2014

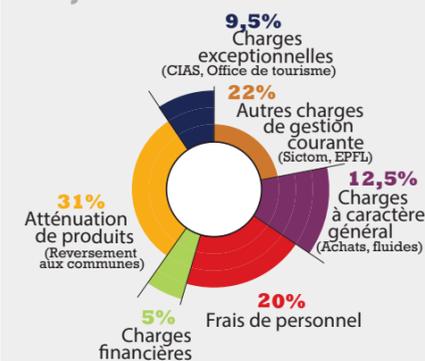
■ **Un fonctionnement maîtrisé** malgré de nouveaux équipements. Après affectation, le résultat de clôture de fonctionnement s'élève à **0,2 M€** et un autofinancement (après paiement du capital de la dette) de **1,4 M€**. Le taux d'épargne brute se situe à **11,23 %** (moyenne des CA autour de 16,3 % en 2012).

■ **Une politique d'investissement ambitieuse**
Les dépenses d'équipement s'élèvent à **12,5 M€** en 2014 soit **222 € / habitant**. Attractivité du territoire: 6,7 M€, aménagement des communes: 4,3 M€, services généraux: 0,5 M€, solidarité: 0,7 M€...

■ **Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de 72 %.**

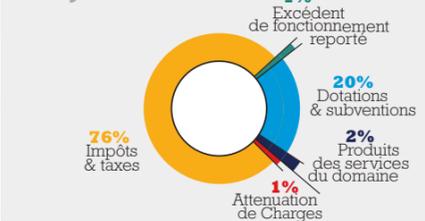
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET VOTÉ
30,8 M€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET VOTÉ
30,8 M€



Budgets annexes

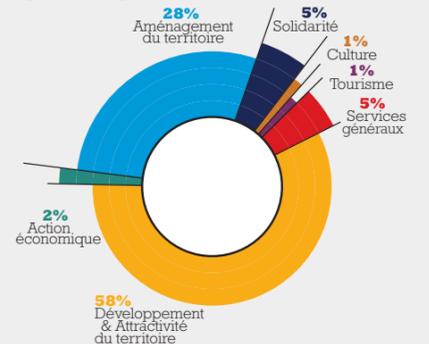
■ **Transports: 3,6 M€**
Réseau Tma, entretien abris-bus

■ **Logement: 1,4 M€**
Gestion, entretien et travaux des logements (hors programme de rénovation (OPAH/RU, PIG))

■ **Zones d'activités: 9,9 M€**
Acquisitions et aménagements: nouvelles zones (sortie de l'A65 et gare LGV), frais de fonctionnement de la pépinière d'entreprises La Fabrik

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

(TRAVAUX) 19 M€



■ **Développement et attractivité du territoire 11M€**

- Participation au financement LGV SEA
- Acquisitions foncières Voie Nord
- Travaux gare multimodale
- Participation chantier des berges
- Entrée Ouest
- Parc Naturel Urbain : Site de Castets + Passe à poissons sur cascade de la Douze

■ **Action économique 350 000 €**

- Provisions foncières
- Participation à la construction du CFA

■ **Aménagements du territoire 5,3M€**

- Travaux d'accessibilité (PGD)
- Aménagement de bourg
- Programme de travaux annuel de voirie
- Acquisitions foncières

■ **Solidarité: 943 000 €**

- Aides en direction du parc locatif privé et social à travers les participations aux charges foncières, OPAH-RU, PIG

■ **Culture 178 500 €**

- Aménagement de salles de réunion au Pôle culturel du Marsan

■ **Tourisme 233 000 M€**

- Aménagement d'accessibilité et d'aire de jeux à la base de loisirs du Marsan

■ **Services généraux 942 000 M€**

- Fonds de concours aux communes
- Equipement en matériel de voirie
- Mobilier et informatique des services
- Aménagement du siège de l'Agglo
- Entretien divers du patrimoine



Trier pour recycler, c'est notre métier

Notre pôle de Saint-Avit accueille chaque année plus de 800 clients. Acteurs du bâtiment, des travaux publics, industriels, commerçants ou administrations, nous vous proposons des services de collecte et assurons à vos déchets en mélange un taux de valorisation atteignant les 70%. Si vous êtes à la recherche d'une solution personnalisée, contactez-nous au 05 58 85 23 74.

GRUPE BERNADET